

Recrutement travailleurs handicapés

Présentation générale

Un recrutement contractuel réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifié est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Durée de la scolarité : 2 ans

Épreuves et programme

Le recrutement des candidats se fait sur dossier, téléchargeable dans la partie « inscriptions ».

Les dossiers des candidats font l'objet d'une présélection à l'issue de laquelle les candidats retenus sont convoqués à un entretien avec le comité de sélection dans les locaux de l'École nationale de la météorologie. Le comité de sélection se réserve le droit d'interroger le candidat sur les programmes de la spécialité choisie afin d'évaluer le niveau de ses connaissances. L'entretien a également pour but d'apprécier la motivation et l'aptitude à intégrer une scolarité de TSM.

Le programme de ce recrutement est identique au programme des concours externe et interne de technicien supérieur de la météorologie.

Inscriptions

Pas de recrutement en cours.

Textes réglementaires

[Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.pdf](#) [1]

Date de publication: Mardi, 17 Juillet, 2012

Mots clefs: [Concours](#) [2]

Links

[1] http://www.enm-toulouse.fr/sites/default/files/upload/Loi%20n%C2%B084-16%20du%2011%20janvier%201984%20portant%20dispositions%20statutaires%20relatives%20%C3%A0%20la%20fonction%20publique%20de%20l%27Etat_0.pdf

[2] <http://www.enm.meteo.fr/mots-clefs/concours>